

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à vingt heures, le conseil municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Christian GUILBERT, Loïc REVEL, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Françoise LE ROUILLE, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER Laëtitia LE BELLEGUY, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER, Céline SION et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etaient excusés : Philippe PLARD (*ayant donné pouvoir à Daniel LEVEQUE*), Marylène MIZOULE (*ayant donné pouvoir à Dominique LEBARBIER*)

Secrétaire de séance : Michel RAFFRAY

DELIBERATION 091/2026 : ACQUISITION DE CLIMATISEURS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE de retenir l'offre de la société YESSS de Taden pour l'acquisition de 15 climatiseurs pour un montant de 5 943,50 € H.T. (7 132,20 € TTC) pour l'école Magellan, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire**
- **SOLLICITE l'aide d'EDF mise en place pour aider les établissements scolaires, crèches et centres de loisirs à s'équiper de solutions de rafraîchissement**
- Et autorise Monsieur le Maire ou Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, à signer les documents relatifs à cet équipement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

M. LEBORGNE Maxime

